

Retraites, chômage – Arrêtons la désinformation !

Nous sommes des syndicalistes, des salariés, des économistes, des sociologues, des retraités. Les retraites et le chômage concernent toutes les générations. La désinformation permanente sur ces deux dossiers, volontaire ou involontaire, est dangereuse pour notre démocratie. Ensemble nous souhaitons ouvrir une brèche dans ce mur de la désinformation.

Le chômage de masse, la précarité, le déficit des retraites, de la santé, du budget de l'Etat, ne sont que les multiples symptômes d'une même maladie. Celle de l'explosion des inégalités au cours des 30 dernières années, suite aux dérégulations qui ont laissé le champ libre à la goinfreterie sans bornes des dirigeants des grands groupes financiers et de leurs principaux actionnaires.

Nous n'acceptons pas que les jeunes soient les premières victimes de la prochaine « réforme » des retraites. **Repousser l'âge minimal de départ à la retraite ou augmenter le nombre d'annuités nécessaires aggraverait encore le chômage des jeunes** qui est déjà de 24% parmi les jeunes « actifs ». Le chômage étant ce qu'il est, mieux vaut un senior de 60 ans à la retraite qu'un jeune de 23 ans au chômage. Nous n'acceptons pas que les femmes, déjà lourdement pénalisées tout au long de leur vie au travail (salaires inférieurs, temps partiels imposés...) le soient encore au moment de prendre leur retraite (manque d'annuités...). Nous n'acceptons pas que la France se dirige vers un système de retraites à l'anglo-saxonne basé sur l'individualisme et la logique financière.

Nous n'acceptons pas l'idéologie du « travailler toujours plus » qui accentue les inégalités et peut conduire, parfois, aux pires extrémités. Nous n'acceptons pas la répartition actuelle des patrimoines et des revenus.

Des « réformes » **irresponsables** ont déjà été mises en oeuvre. En 2007, le gouvernement a encouragé les heures supplémentaires, en les exonérant de cotisations sociales. En 2008, il a autorisé le cumul d'une retraite à taux plein et d'un salaire à temps complet ou partiel, sans limite de revenus.

Le chômage de masse est la cause des déficits sociaux et de la crise

Le chômage de masse n'est rien d'autre qu'une répartition imposée du temps de travail, entre ceux qui se ruinent la santé au travail et ceux qui n'ont pas d'emploi, ou seulement des petits boulots précaires. La persistance d'un chômage élevé depuis 30 ans a instauré un rapport de force défavorable aux salariés et conduit à une répartition intenable des richesses créées (60 % pour les salaires, 40 % pour les profits). La répartition autoritaire et imposée du temps de travail est donc la cause première de la crise.

C'est ce qu'expliquait en novembre 2008 l'économiste Michel Aglietta dans « La crise d'un modèle de croissance inégalitaire », à lire sur <http://gesd.free.fr/inegaaa.pdf> :

« Les évolutions des salaires réels et de la productivité ont été déconnectées, entraînant une modification de la répartition des revenus. Comment entretenir dans ces conditions la croissance dans les pays riches ? Il a fallu déconnecter la dépense et le revenu, en stimulant la consommation par le crédit. [...] La croissance ne pouvant plus être dopée par l'endettement, il va falloir que le revenu salarial se remette à progresser en ligne avec la productivité. Pour le dire autrement, le degré d'inégalité atteint dans les sociétés occidentales est devenu un frein à la croissance. [...] Il faudra revenir sur les cadeaux fiscaux systématiques qui ont été faits aux plus riches pendant des années ».

Expliquer, proposer

Nous devons expliquer aux « 18-45 ans », que seul un système de retraite intégralement par répartition et à prestations définies peut leur garantir, le moment venu, une pension de retraite correcte. En effet, la caractéristique principale de la retraite par répartition est sa sécurité, puisque son financement repose **sur un indice peu aléatoire, la masse salariale globale**. Dans 30 ou 40 ans, il y aura toujours des dizaines de millions d'actifs qui cotiseront pour payer les retraites.

Nous appelons chacun à exiger que toutes les propositions de financement des retraites soient débattues dans la transparence. Par exemple :

- suppression des avantages fiscaux et sociaux accordés à l'épargne salariale par capitalisation
- suppression de quelques autres exonérations sociales et fiscales puisque leur montant total s'élève à 140 milliards d'euros par an (*Libération* du 28 janvier)
- cotisations sociales sur l'ensemble des revenus liés aux salaires (intéressement, participation, primes diverses, stock-options ...)
- élargissement de l'assiette des cotisations à l'ensemble de la valeur ajoutée des entreprises et aux revenus des placements financiers
- augmentation de la progressivité de l'impôt sur le revenu
- les 10 milliards d'euros versés chaque année dans les systèmes d'épargne retraite en capitalisation devraient dorénavant être versées pour la répartition
- pas de pension inférieure au Smic. Indexation des pensions sur l'évolution des salaires

Nous appelons chacun à exiger une autre répartition du temps de travail. Par exemple :

- abrogation des exonérations de cotisations sociales sur les heures supplémentaires
- rétablissement des contingents annuels autorisés d'heures supplémentaires
- majoration des cotisations chômage sur les heures dépassant les 1600 heures annuelles
- incitations au retour à 35 heures et à la semaine de 4 jours
- suite à la démolition de la loi sur les 35 heures, plus de 2 millions de salariés subissent le contrat de travail en jours, sans aucune référence horaire, avec tous les dangers en termes de santé et d'emploi. Arrêtons cette dérégulation qui se justifie au plus pour quelques dizaines de milliers de cadres
- hormis pour ceux ayant de faibles pensions, le revenu cumulé d'une pension et d'un salaire ne devrait pas être supérieur au dernier salaire d'activité à temps complet

Parmi les 200 premiers signataires

(DS = délégué syndical DSC = délégué syndical central)

Audebert Jean-Marc (DS UGICT CGT Air France) Bayou Julien (cofondateur Génération Précaire) Boizard Florence (Rédactrice Territoriale FSU Ville de Lyon) Bony Bertrand (Formation et Action Citoyennes, Attac) Boulkour Mohamed (Coordinateur CGT Bull) CASSI Jean-Luc (ingénieur, UGICT-CGT Thales) Chaïbi Leïla (L'Appel et la Pioche) Dental Monique (Réseau Féministe Ruptures) Filoche Gérard (Attac, Copernic) Gaiffe Jean-Luc (CGT Hewlett Packard) Généreux Jacques (économiste) Husson Michel (économiste, Attac, Copernic) Janodet Bernard (retraité, CFDT) Joumard Robert (Attac) Jugé France (conseiller du salarié, CFDT) Juteau Michel (DSC CGT Thales Avionics) Lafay Raymond (retraité, CFDT) Lairesse Pierre (membre du collectif FTM/CGT protection sociale Thales) Lamachia Martial (Secrétaire général Syndicat CGT Manpower) Lepage Françoise (FSU, professeur retraité) Leroux Marc (DSC CGT ST Microelectronics) Liard Christian (informaticien, DS CFDT) Lipietz Alain (économiste) Martin André (ingénieur, UGICT-CGT, formateur retraites) Mécarry Caroline (co-présidente de la fondation Copernic) Morchoisne Patrick (RS CGT Schlumberger) Moreira Carlos (CGT DSC Hutchinson Snc) Mulet-Marquis Cédric (enseignant ENS Lyon) Neau Sébastien (Cheminots CGT SNCF) Pavan Guy (DS CGT Molex Villemur) Perrin Evelyne (Stop Précarité) Petitnet Marc (CGT Secrétaire CHSCT MBDA France) Petrachi Xavier (DSC CGT Airbus) Poletto Jean (DSC CGT Actia) Rachmuhl Gilbert (UGICT-CGT, formateur retraites) Ribet Ines (traductrice, CFDT) Rols Dominique (FSU, inspecteur du travail dteep 42) Rossilli Antonin (DS CGT Cnav 37) Rousseau Dominique (DS CGT Tyco Electronics France SAS) Sterdyniak Henri (économiste) Tord Henri (DSC CFTC Thales SA) Volat Jean-Louis (Ingénieur géologue Total) Zambrano Alberto (informaticien DS CFDT)

Pour signer cet Appel, envoyer un mail à andre.martin69@orange.fr

Merci de le diffuser autour de vous.